

# REGIE AUTONOME

## CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

### EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 21 MARS 2023

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Conservatoire Maurice Ravel, le mardi 21 mars 2023 à 14 h 00, sur convocation du 14 mars 2023, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL le 21 mars 2023.

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

**EXCUSÉS** : Mmes BUTORI, LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

**POUVOIRS** : Mme BUTORI à Mme CASTEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CASTEL

#### **ASSISTAIENT EGLEMENT A LA REUNION :**

M. NICOULEAU, Directeur Général

M. GUALLAR, Responsable administratif et financier

M. GAVAZZI, Chargé de mission Droits culturels et Handicap

M. TEILLAGORRY, Responsable technique

Mme ELICEIRY, Assistante de direction

Mme MAROTEAUX, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves

M. de DREUILLE, Président des Amis de l'Orchestre du Pays Basque

La séance est ouverte à 14 h 10 par M. CURUTCHARRY, qui constate que le quorum est atteint et propose l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Mme CASTEL est désignée comme secrétaire de séance.

#### **O/J N° 1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DECEMBRE 2022**

Sur présentation de M. CURUTCHARRY, le Conseil d'Administration prend acte du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2022.

#### **O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 3 – FINANCES : DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 4 – PERSONNEL : DELIBERATION CRÉANT UN EMPLOI DE DIRECTEUR ARTISTIQUE**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 5 – PERSONNEL. MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 6 – RÉGIE AUTONOME : APPROBATION DE LA DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CLASSEMENT**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 7 – RÉGIE AUTONOME : PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 8 – RÉGIE AUTONOME : NOUVELLE CONVENTION CADRE AVEC ICB ET IDB**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CURUTCHARRY remercie l'assemblée et lève la séance à 15 H 55.

Extrait publié sur le site internet du Conservatoire Maurice Ravel le 21 mars 2023.